UNTEC SERVICES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Groupe indépendant d'audit et de conseil
105, av. Raymond Poincaré - CS 81691 - 75116 Paris Cedex 16
Tél :+33 1 45 00 76 00 - Fax : +33 1 45 00 40 10
T.V.A. FR 45 347 496 788

www.gva.fr - info@gva.fr
GVA AUDIT SAS - Société par actions simplifiée de Commissaires aux Comptes inscrite à la Compagnie de Paris au capital de 50 000 €
Siret 347 496 788 00022 - NAF 6920 Z

Membre de UHY International, réseau de cabinets indépendants d'audit et de conseil UHY

Membre Indépendant du Groupement Différence

Certifié ISO 9001
Version 2015

UNTEC SERVICES

Association régit par la loi du 1er juillet 1901

74 rue de la Fédération
75015 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'association UNTEC SERVICES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNTEC SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues et au caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et financier du Président et du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président sur proposition du Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre.

Paris, le 6 Novembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

GVA AUDIT

Philippe BONNIN

UNTEC SERVICES

74 Rue de la FEDERATION
75015 PARIS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 19 avenue de Messine 75008 PARIS

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris
Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10
Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07
SELAS au capital de 1 040 000 euros - RCS PARIS B 652 008 939 - SIRET 652 008 939 00025 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 04 652 008 939

GVA

SOMMAIRE

1/ COMPTES ANNUELS 1

Compte-rendu 2

Bilan association 3

Compte de résultat association 5

Annexe 8

2/ AUTRES INFORMATIONS 16

Détail du bilan 17

Détail du compte de résultat 19

Soldes Intermédiaires de Gestion 22

Liasse fiscale 23

1/ COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

GVA

Bilan association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	498 732	304 426	194 306	246 834	- 52 528
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 467	1 143	325	814	- 489
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**500 200**	**305 569**	**194 631**	**247 648**	**- 53 017**
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services				16 447	- 16 447
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				300	- 300
Créances usagers et comptes rattachés	555 704	36 850	518 854	489 621	29 233
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	43		43	303	- 260
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 299		10 299	24 232	- 13 933
. Autres	26 707		26 707	3 865	22 842
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	68 089		68 089	39 079	29 010
Charges constatées d'avance	50 469		50 469	79 208	- 28 739
TOTAL (II)	**711 312**	**36 850**	**674 462**	**653 055**	**21 407**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	**1 211 511**	**342 419**	**869 092**	**900 703**	**- 31 611**

GVA

Bilan association(suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	118	3 393	- 3 275
. Résultat de l'exercice	2 032	-3 275	5 307
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	**2 150**	**118**	**2 032**
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	278 715	235 882	42 833
Autres	291 973	306 794	- 14 821
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	296 254	357 910	- 61 656
TOTAL (IV)	**866 942**	**900 585**	**- 33 643**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	**869 092**	**900 703**	**- 31 611**
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

GVA

Compte de résultat association

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises	48 901		48 901	27 325	21 576	78,96
Production vendue biens						
Production vendue services	1 075 478		1 075 478	1 256 797	- 181 319	-14,43
Montants nets produits d'expl.	**1 124 378**		**1 124 378**	**1 284 122**	**- 159 744**	**-12,44**
Autres produits d'exploitation						
Production stockée			-16 447	16 447	- 32 894	200,00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			17 696	226 031	- 208 335	-92,17
Cotisations						
(+) Report des ressources non utiliées des exercices antérieurs						
Autres produits			2	15	- 13	-86,67
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			**1 252**	**242 494**	**- 241 242**	**-99,48**
Total des produits d'exploitation (I)			**1 125 630**	**1 526 615**	**- 400 985**	**-26,27**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)						
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			35 800		35 800	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges			40 000		40 000	N/S
Total des produits exceptionnels (IV)			**75 800**		**75 800**	**N/S**
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			**1 201 430**	**1 526 615**	**- 325 185**	**-21,30**
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				**-3 275**	**3 275**	**-100**
TOTAL GENERAL			**1 201 430**	**1 529 891**	**- 328 461**	**-21,47**

GVA

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	347 771	646 690	- 298 919	-46,22
Services extérieurs	125 819	-1 478	127 297	N/S
Autres services extérieurs	443 250	575 265	- 132 015	-22,95
Impôts, taxes et versements assimilés	11 248	1 150	10 098	878,09
Salaires et traitements	148 647	111 241	37 406	33,63
Charges sociales	53 196	47 460	5 736	12,09
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	73 017	128 943	- 55 926	-43,37
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		4 189	- 4 189	-100
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	-4 702	3 723	- 8 425	226,30
Total des charges d'exploitation (I)	**1 198 248**	**1 517 184**	**- 318 936**	**-21,02**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		2 428	- 2 428	-100
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)		**2 428**	**- 2 428**	**-100**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 150	10 279	- 9 129	-88,81
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	**1 150**	**10 279**	**- 9 129**	**-88,81**
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**1 199 398**	**1 529 891**	**- 330 493**	**-21,60**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	2 032		2 032	N/S
TOTAL GENERAL	1 201 430	1 529 891	- 328 461	-21,47

Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

GVA

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

GVA

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 869 092,28 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 032,08 Euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24 avril 2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

GVA

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 500 200 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	478 732	20 000		498 732
Immobilisations corporelles	1 467			1 467
Immobilisations financières				
TOTAL	***480 200***	***20 000***		***500 200***

Amortissements et provisions d'actif = 305 569 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	231 898	72 528		304 426
Immobilisations corporelles	653	490		1 143
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***232 552***	***73 018***		***305 569***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels crm	70 332	70 332	0	L 3 ans
Logiciels estima	240 000	180 000	60 000	L 6 ans
Logiciels mooc payant	188 400	54 094	134 306	L 6 ans
Materiel de bureau	1 467	1 143	325	L 3 ans
TOTAL	***500 200***	***305 569***	***194 631***	

Les modalités d'amortissement des logiciels ESTIMA et MOOD PAYANT ont été modifiées afin de tenir compte de leur durée d'usage estimée et prolongée de 3 années à 6 années.

Etat des créances = 643 223 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	643 223	643 223	
TOTAL	***643 223***	***643 223***	

Créances :
Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

GVA

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Provisions pour dépréciation = 36 850 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	36 850				36 850
TOTAL	***36 850***				***36 850***

Produits à recevoir par postes du bilan = 83 681 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	83 681
TOTAL	***83 681***

Charges constatées d'avance = 50 469 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

GVA

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 866 942 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	278 715	278 715		
Dettes fiscales & sociales	132 334	132 334		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	159 638	159 638		
Produits constatés d'avance	296 254	296 254		
TOTAL	***866 942***	***866 942***		

Charges à payer par postes du bilan = 66 770 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établissements de crédit	
Emprunts & dettes financières diverses	
Fournisseurs	57 502
Dettes fiscales & sociales	9 268
Autres dettes	
TOTAL	***66 770***

Produits constatés d'avance = 296 254 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

GVA

Annexe (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 124 378 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	48 901	4,40%
Prestations de services	1 075 478	95,60%
TOTAL	***1 124 378***	***100.00 %***

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens	1	
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	***5***	***0***

GVA

Annexe (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Règles et méthodes applicables aux associations

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement CRC 99-01
- le règlement ANC n°2014-03. Ce dernier a notamment été modifié par les règlements suivants :
  - le règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015
  - le règlement ANC 2016-07 du 04/11/2016

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Evènements postérieurs à la clôture

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Circonstances empêchant la comparabilité des comptes

La présentation des comptes annuels et les méthodes retenues pour l'exercice n'ont pas été modifiées significativement par rapport à l'exercice précédent.

GVA